

La CGT-Culture oppose un démenti à la propagande gouvernementale du 4 avril

Nous pensions tout connaître des méthodes expéditives et peu reluisantes de ce gouvernement pour tenter de faire passer en force sa RGPP. Nous savons maintenant depuis vendredi dernier, 4 avril, que son impudence et son cynisme sont sans limite, jusqu'à commettre l'impensable : présenter solennellement aux Français, sous la haute autorité du Président de la République, un rapport d'étape de ses « réformes » (largement diffusé et commenté) renfermant d'authentiques mensonges.

Ceux-ci figurent en tête - dès le troisième paragraphe - des six pages réservées au ministère de la culture. Ainsi, au dire du gouvernement, « les personnels ont été régulièrement informés de l'avancement des chantiers, notamment par le biais de l'encadrement supérieur. Quant aux organisations syndicales, elles sont étroitement associées à la démarche : destinataires des notes de cadrage de chaque chantier, elles ont participé à une dizaine de réunions de travail. »

Évidemment, tout ceci est faux, archifaux ! C'est une falsification de la réalité.

- → Pour l'information *régulière*, et un tant soit peu sincère, des agents, il faudra repasser. A dire vrai, presque tous les services et établissements de la culture nagent aujourd'hui en plein flou artistique et dans la plus extrême des confusions. Jamais, par le passé, nous n'avons connu une telle opacité dans la conduite des affaires de ce ministère.
- → Sur l'association des représentants du personnels, c'est là encore une grossière contrevérité :
 - Dans les quelques réunions auxquelles nous avons été conviés (bien inférieures à la dizaine), toutes les organisations syndicales ont toujours et inlassablement exprimé leur farouche opposition, sur le fond comme sur la méthode, à l'ensemble des mesures annoncées par Christine Albanel sous couvert de RGPP.
 - Desdites réunions, qui n'ont jusqu'ici porté que sur le champ des musées (incluant la Réunion des musées nationaux), ne coulaient pas de source au départ, loin s'en faut. En réalité, celles-ci ont été imposées au cabinet par la mobilisation des personnels qui ont envahi en nombre, le 1er février, le comité technique paritaire de la Direction des musées de France.
 - ③ Quant aux notes de cadrage du cabinet, seules deux * (sur les neuf mesures officiellement annoncées le 12 décembre) ont été réellement adressées aux syndicats, ... et encore parce que la CGT-Culture, qui se les était procurées, s'apprêtait à les rendre publiques.
 - [* Modernisation de la RMN et réforme des musées nationaux sous statut de SCN / Transfert de la propriété ou de la gestion de certains musées et monuments appartenant à l'État]

Sur l'immense majorité des dossiers (réorganisation de l'administration centrale, réforme de l'administration territoriale de l'État – concernant les DRAC et les SDAP -, transfert de propriété ou de gestion de certains sites patrimoniaux aux collectivités locales, regroupement des sept corps d'inspection, généralisation des contrats pluriannuels de performance des opérateurs, rénovation du statut du CNC, regroupement du Palais de la découverte et de la Cité des sciences et de l'industrie), ni Christine Albanel ni son cabinet n'ont à ce jour tenu la moindre réunion de travail, ainsi qu'ils disent, avec les représentants des personnels comme le laisse pourtant faussement entendre le gouvernement dans sa communication publique. C'est notamment pour cette raison que, le 3 avril, les responsables nationaux de l'intersyndicale ont pacifiquement occupé l'antichambre du bureau de la Ministre, exigeant d'elle, à la veille du second Conseil de modernisation des politiques publiques, un échange direct sur l'ensemble de la RGPP appliquée au ministère de la culture. Pour mémoire, cette occupation s'est achevée vers 19 heures, après l'intervention des forces de police.

Ainsi donc va le dialogue social en ces temps de RGPP!

- → Et, cerise sur le gâteau, Christine Albanel évacue pudiquement dans la propagande gouvernementale les puissantes mobilisations des personnels de la culture des 21 février et 20 mars, tout comme la pétition contre la RGPP aujourd'hui signée par près de 8000 agents de son ministère.

Mais il y a aussi les mensonges par omission...

De nouveaux trains de mesures sont actuellement en préparation rue de Valois mais, ni dans le dossier du Conseil de modernisation du 4 avril, ni dans la lettre adressée le même jour par Christine Albanel aux personnels du ministère, il n'en est fait état.

Ceux-ci concernent, excusez du peu, l'archéologie préventive (gouvernance de l'INRAP, assiette et rendement de la redevance, développement de la concurrence), la maîtrise d'oeuvre et la maîtrise d'ouvrage sur Monuments historiques, le spectacle vivant, les arts plastiques, les enseignements, les missions des DRAC et des SDAP, et plusieurs grands « opérateurs »: le Louvre, la BNF, Beaubourg, l'Opéra, Versailles, le musée du Quai Branly et Orsay, dont il serait question de réduire les coûts pesant sur le budget de l'État.

Le prochain Conseil de modernisation (troisième du genre), et son lot d'annonces officielles, sont maintenant attendus pour le mois de mai. Sur tous ces sujets là encore, il faut s'attendre à ce que la transparence ne soit de mise qu'une fois que les orientations auront été arrêtées en hauts lieux.

Madame Albanel, pour l'ensemble de ces raisons, il est mensonger d'affirmer, comme vous le faites dans votre adresse aux personnels du 4 avril, qu'à chaque étape du processus de la RGPP, vous avez tenu à les informer de façon directe et personnelle. Ces manoeuvres grossières entament gravement votre crédit.

Paris le 7 avril 2008